

M. Rovet
nommé secrétaire de
Faculté de Droit, des Sciences
et des Lettres.

Le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux Arts,
Arrête :

Article premier

M. Rovet, Docteur en Droit, Secrétaire de l'Académie de Nancy, est nommé Secrétaire des Facultés de Droit, des Sciences et des Lettres de l'Université de cette ville, en remplacement de M. Paleygas, appelé à d'autres fonctions.

M. Rovet recevra, en cette qualité, un traitement de 1000^f, à dater du jour de son installation.

art. 2.

M^r le Recteur de l'Académie de Nancy est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 8 Novembre 1902

Signé, J. Chauvin

Pour ampliation

Le Directeur de l'Enseignement supérieur,

Signé, Vayet

Pour copie conforme

Le Secrétaire de l'Académie

Signé, Benoist

M. Grégoire
nommé préparateur de physique
en remplacement de M. Bloch.

Le Recteur de l'Académie de Nancy, correspondant de l'Institut,

Par le décret du 27 Janvier 1896;

Par les propositions de M. le Doyen de la Faculté des Sciences;

Arrêté;

Article Premier

M. Grégoire (Charles Eugène), licencié es. sciences, Docteur de l'Université de Nancy, est nommé dans les fonctions de préparateur de physique à la Faculté des Sciences de l'Université de Nancy, en remplacement de M. Bloch, nommé à d'autres fonctions.

Il recevra, en cette qualité, un traitement annuel de 1800^f, sur les fonds de l'Etat, à partir du 1^{er} décembre 1902

article 2

M. le Doyen de la Faculté des Sciences est chargé d'assurer l'exécution du présent arrêté.

Fait à Nancy, le 8 Janvier 1903.

Signé: Ch. Adam

Pour ampliation:

Le Secrétaire de l'Académie

Signé: Benoist